

BULLETIN D'ADHESION POTERIE

Année 2024/2025

A conserver par l'association Créa'Puz

Cotisation individuelle : 14 € ☐ règlement en espèces ☐ règlement par chèque n°

Cotisation familiale : 20 € ☐ règlement en espèces ☐ règlement par chèque n°

NOM, Prénom : Date de Naissance : .. / .. /

Si enfant :

NOM, Prénom : Date de Naissance : .. / .. /

Adresse :

Mail : Téléphone :

Le versement de la cotisation donne à l'adhérent la qualité de Membre pour la saison 2024-2025 (septembre à juin).

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, du règlement intérieur et déclare vouloir adhérer à l'association Créa'Puz.

Un exemplaire du règlement signé doit être retourné à Créa'Puz

Fait à Pusignan, le

Signature de l'adhérent

TARIF ANNUEL DES ATELIERS

Entourez ou cochez la case choisie

Salle Picasso 10 personnes maximum	Poterie mercredi	17h30-20h30	Règlement (précisez ici si règlement cash ou en 3 fois)
Adultes	420 € Fournitures comprises	Arrêt à 20h15 pour rangement	

Règlement :

Chèques ou virement

ou

Chèques vacances n° :

* Possibilité de payer en 3 fois : 150 + 135 + 135 € (poterie adultes) = 420 €